

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie de Lorraine  
et gendarmerie pour la zone  
de défense et de sécurité Est

**Décision n° 14180 du 7 mars 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est**

NOR : IO CJ1102390S

Le commandant de la région de gendarmerie de Lorraine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 77169 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 (NOR : IO CJ1029434S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1<sup>er</sup> avril 2011 :

Mouton Patrice	Nigend : 104 951	Numéro de livret de solde : 5 176 197
Brebion Pascal	Nigend : 118 519	Numéro de livret de solde : 5 242 010

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> avril 2011 :

Lercier Erik	Nigend : 159 978	Numéro de livret de solde : 5 317 637
Fayon Matthieu	Nigend : 126 639	Numéro de livret de solde : 5 280 627

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> avril 2011 :

Chagnot Nicolas	Nigend : 161 582	Numéro de livret de solde : 8 018 620
Kosak Éric	Nigend : 166 351	Numéro de livret de solde : 8 022 549

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> avril 2011 :

Benet Grégory	Nigend : 220 160	Numéro de livret de solde : 8 064 546
Havette Jean-François	Nigend : 201 920	Numéro de livret de solde : 8 044 155
Henrion Léopold	Nigend : 209 587	Numéro de livret de solde : 8 062 061

Fait le 7 mars 2011.

*Le général de corps d'armée,  
commandant la région de gendarmerie de Lorraine  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,*  
G. DEANAZ